



Unissons nos laisses contre l'abandon

CHARTRE DE BONNE CONDUITE

Cette chartre de bonne conduite vous donne les bonnes pratiques à respecter pour aider Solidarité-Peuple-Animal à établir le premier record du monde de la plus longue laisse.

Chaque participant à l'opération **LA PLUS LONGUE LAISSE DU MONDE** s'engage à :

- Participer au record de la plus longue laisse du monde dans le cadre de la Journée mondiale contre l'abandon des animaux de compagnie 2025 ;
- À apporter sa laisse sur place, ou à l'acquérir contre un don de 5 euros sur le site dédié ou sur place, le 28 juin 2025 au Parc de Bercy, à Paris, de 10 heures à 16 heures ;
- À ne pas donner la laisse avec laquelle il tient son chien en se rendant sur le site du record. Il ne doit pas exposer son animal à la perte ou à l'accident parce que ce dernier ne sera plus tenu en laisse ;
- À ne pas reprendre sa laisse à l'issue de l'événement. Celle-ci sera offerte à des associations de protection animale ;
- À ne pas lancer de poursuite contre l'organisateur de l'événement en cas de perte de sa laisse ou de refus de la joindre à la grande laisse en cas de défectuosité de la laisse ou de non-conformité par rapport au record (la non-conformité est laissée à l'appréciation des organisateurs de l'événement) ;
- À ne pas ajouter lui-même sa laisse à la grande laisse. Seules les personnes rattachées à l'organisation sont autorisées à unir les laisses ;
- À ne pas contester la longueur de la laisse déclarée par un huissier de justice ;
- À ne pas poursuivre l'organisateur de l'événement pour tout problème survenu à lui-même ou à son animal (perte, fugue, vol, bagarre...) lors de sa présence au parc de Bercy, à Paris, le 28 juin 2025 ;
- Avoir lu et accepté le contenu de cette chartre et du règlement avant de valider son engagement.